

DAS

Diplôme de formation continue
Diploma of Advanced Studies

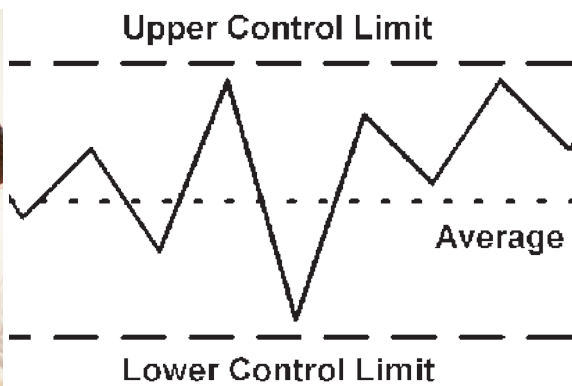
CAS

Certificat de formation continue
Certificate of Advanced Studies

DAS | **Qualité et sécurité des soins**

CAS | **Qualité des soins** CAS | **Sécurité des soins**

formation en cours d'emploi





Actives depuis 2003, les formations continues universitaires en qualité et sécurité des soins se déclinent désormais en trois programmes (CAS en Qualité des soins, CAS en Sécurité des soins, DAS en Qualité et sécurité des soins). La direction, le comité directeur et la coordination sont communes aux trois programmes.

Direction

- **Prof. Cédric MABIRE**, vice-directeur enseignement, Institut universitaire de formation et de recherche en soins (IUFRS), Faculté de biologie et de médecine (FBM), Université de Lausanne
- **Prof. Guy HALLER**, médecin chef de service, Service qualité des soins, Hôpitaux universitaires de Genève (HUG), professeur associé, Université de Genève, professeur associé, Université de Monash

Comité directeur

- **Prof. Arnaud CHIOLERO**, médecin épidémiologiste, directeur du Laboratoire de santé des populations (#PopHealthLab), Université de Fribourg et Observatoire valaisan de la santé (OVS)
- **Dr Antoine GARNIER**, médecin cadre, Service de médecine interne et Direction médicale, Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV)
- **Mme Sandra MERKLI**, directrice des soins, HUG
- **Prof. Jérôme PUGIN**, médecin-chef du Service des soins intensifs, HUG, chef du Centre de recherche clinique, Faculté de médecine, Université de Genève
- **M. Rodolphe ROUILLON**, directeur général, Hôpital Intercantonal de la Broye
- **Dr Philippe SCHALLER**, Réseau Delta, Arsanté, organisation en soins
- **Dr Pierre TURINI**, directeur de l'Institut central des hôpitaux; coordinateur médical pour la qualité des soins et la sécurité des patients, Hôpital du Valais

Coordination pédagogique

- **Gaëlle CHOUPAY**, pharmacienne adjointe, Service qualité des soins, HUG; coordinatrice pédagogique des programmes de formation qualité et sécurité des soins



Commission pédagogique | CAS Qualité des soins

- **Prof. Manuela EICHER**, infirmière, MScN, PhD, directrice Institut universitaire de formation et de recherche en soins (IUFRS), Faculté de biologie et de médecine, Université de Lausanne
- **M. Pascal BRIOT**, chargé de mission, Service qualité des soins, HUG
- **Mme Gaëlle CHOUPAY**
- **Dre Marie-Annick LE POGAM**, médecin-associée, MPH, spécialiste FMH en Prévention et santé publique, Centre universitaire de médecine générale et santé publique (Unisanté), Université de Lausanne
- **Dr Aimad OURAHMOUNE**, médecin adjoint, Service qualité des soins, HUG
- **M. Santino PEPE**, responsable portefeuille projets DIM – DSO, Direction médicale – Direction des soins, CHUV
- **Prof. Isabelle PEYREMAN-BRIDEVAUX**, médecin-chef, Unisanté, Centre universitaire de médecine générale et santé publique, Lausanne
- **M. Rodolphe ROUILLON**
- **Mme Sandrine JONNIAUX**, responsable du programme Patients partenaires +3P des HUG

Commission pédagogique | CAS Sécurité des soins

- **Prof. Pierre CHOPARD**, MD, MSc, Président de la Commission fédérale de la qualité, ancien médecin-chef du Service qualité des soins, Hôpitaux universitaires de Genève (HUG), professeur, Faculté de médecine, Université de Genève
- **M. Christian BARALON**, coordinateur Sécurité des patients, Hôpital Riviera-Chablais, Fédération des hôpitaux vaudois (FHV)
- **Dre Katherine BLONDON**, médecin adjointe agrégée, Direction médicale et qualité (HUG)
- **Prof. Pascal BONNABRY**, pharmacien chef de service, HUG
- **Dre Mirela CACI RIEDWEG**, directrice médicale adjointe, CHUV
- **Mme Gaëlle DESSARD CHOUPAY**
- **Dr Antoine GARNIER**
- **Dr Aimad OURAHMOUNE**
- **M. Joachim RAPIN**, adjoint à la Direction des soins, CHUV
- **M. Anthony STAINES**, Ph.D, chargé du programme Sécurité patients et qualité des soins, FHV



Public

- **Collaborateurs de première ligne, cadres de proximité et responsables qualité/sécurité** des secteurs médico-soignants, administratifs ou techniques
- Ce programme est conçu dans une perspective interprofessionnelle

Objectifs généraux

Les objectifs généraux qualité et sécurité du DAS sont adressés par thématique dans chaque CAS.

- **Acquérir** les bases théoriques et les outils nécessaires à la mise en œuvre de projets d'amélioration de la qualité et de la sécurité des patient-es
- **Favoriser** la réflexion interprofessionnelle sur la qualité et la sécurité des soins
- **Acquérir** une approche analytique et évaluative basée sur des données scientifiques, nécessaire aux démarches en qualité et en sécurité des soins
- **Acquérir** les concepts sous-jacents à la participation du/de la patient-e à sa prise en charge
- **Apprendre** à communiquer sur les démarches qualité et sécurité et leurs enjeux auprès des différents partenaires (patient-es, collègues, responsables, hiérarchie et autres membres impliqués)
- **Développer** un réseau d'expertise entre pair-es



Compétences visées

Les compétences visées qualité et sécurité du DAS sont adressées par thématique dans chaque CAS.

- **Élaborer** des projets d'amélioration de la qualité et de la sécurité à partir de problèmes identifiés dans son quotidien
- **Connaître** et savoir appliquer les outils, concepts et méthodes utiles à l'amélioration de la qualité et de la sécurité et au changement de culture
- **Contribuer** à développer une gestion de la qualité et de la sécurité s'appuyant sur des bases scientifiques et participer à la recherche appliquée dans ce domaine
- **Adapter** ses pratiques et son organisation pour mieux impliquer le/ la patient-e dans sa prise en charge.
- **Savoir communiquer** et développer une approche qualité et sécurité dans des équipes interprofessionnelles

Méthodes pédagogiques

- Enseignement interactif interprofessionnel favorisant la réflexion entre pair-es et avec les intervenant-es
- Lectures d'articles ou de documents avant les modules, en français et en anglais
- Alternance d'exposés théoriques, de débats, d'études de cas et d'exercices pratiques individuels ou collaboratifs
- Classe inversée pour certains modules: l'essentiel des enseignements théoriques est amené avant le début du module de façon à libérer le temps en présence pour mettre en œuvre ces enseignements théoriques au travers de cas pratiques et répondre aux questions
- Pédagogie par projet: les participant-es seront fortement engagés dans la démarche de formation en basant leur travail de fin d'études sur un projet d'amélioration en lien avec leur pratique professionnelle.
- Tutorat pendant la formation
- Ensemble des ressources en ligne sur une plateforme de formation

Structure

L'offre de formation continue universitaire en qualité et sécurité des soins comprend un

- Certificat de formation continue (CAS) en **Qualité des soins** (12 ECTS)
- Certificat de formation continue (CAS) en **Sécurité des soins** (12 ECTS)
- Diplôme de formation continue (DAS) en **Qualité et sécurité des soins** (30 crédits ECTS)

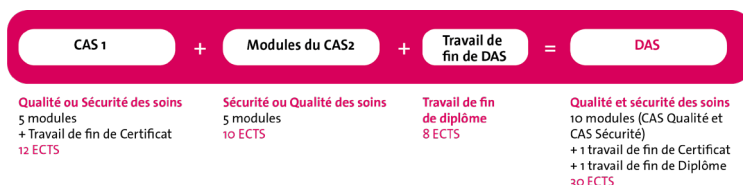
Les trois titres existent et peuvent être obtenus.

Les deux programmes de CAS peuvent être suivis séparément en vue de l'obtention du CAS en Qualité des soins et/ou du CAS en Sécurité des soins, mais ne donnent dans ce cas pas accès au titre du DAS.

Pour l'obtention du **DAS en Qualité et sécurité des soins** (30 crédits ECTS soit 900 heures de formation comprenant des heures d'enseignement, de travail personnel et deux travaux de fin d'études), il faut avoir suivi avec succès et obtenu l'un des deux CAS (validation de 5 modules et de la réalisation d'un travail de fin de CAS), puis s'inscrire directement dans le programme du DAS, qui consistera à :

- valider les 5 modules d'enseignement du deuxième CAS (10 crédits ECTS) et
- réaliser un travail de fin de DAS (8 crédits ECTS).

Délai de candidature pour le DAS: dans les 6 semestres après l'obtention du premier CAS.



Le CAS en Qualité des soins se déroule chaque année d'août à janvier.

Le CAS en Sécurité des soins se déroule chaque année de janvier à juin.

Le DAS peut être obtenu sans ordre de priorité entre les programmes CAS.

Programme

CAS en Qualité des soins

Module 1 | Enjeux des systèmes de santé et qualité des soins

Module 2 | Outils d'amélioration et gestion de projet

Module 3 | Management par la qualité et conduite du changement

Module 4 | Maîtrise des processus et mesure

Module 5 | Le partenariat patient – professionnel dans le domaine des soins

Travail de fin de certificat

CAS en Sécurité des soins

Module 1 | Sécurité des soins, concept, enjeux, perspectives

Module 2 | Système de gestion d'incidents et analyse systémique

Module 3 | Analyse *a priori* des risques

Module 4 | Culture de la sécurité et gouvernance

Module 5 | Leadership et interprofessionnalité

Travail de fin de certificat

DAS en Qualité et sécurité des soins

1^{er} CAS en Qualité des soins ou en Sécurité des soins | 5 modules

Travail de fin de certificat

Modules d'enseignement du second CAS en Qualité des soins ou en Sécurité des soins | 5 modules

Travail de fin de diplôme

Les contenus détaillés des modules sont disponibles sur la page web de la formation.

Organisation des modules

Dans chaque CAS, les modules sont organisés en présence soit à Genève soit à Lausanne.

Chaque module comprend 24 heures d'enseignement en présence et 36 heures de travail personnel. Le travail personnel comprend des lectures, quizz, révisions de documents. Selon les modules, il est fortement recommandé de prévoir entre 3 et 6 heures de temps de préparation avant un module, le reste des 36 heures de travail à distance étant à réserver pour le travail d'examen de module.

Les dates et lieux des modules sont disponibles sur la page web de la formation.



Modalités d'évaluation de chaque module

Les modalités d'évaluation peuvent varier selon les modules et les enseignant-es: examen écrit, rapport individuel ou de groupe, validation de e-learning.

Une participation active aux activités d'enseignement en présence est exigée, ainsi qu'une participation aux activités collaboratives.

Travail de fin d'études

Dans chaque programme, le travail de fin d'études permet à l'étudiant-e soit d'élaborer (dans les CAS) soit de conduire (dans le DAS) un projet d'amélioration de la qualité ou de la sécurité des soins en lien avec son environnement professionnel et de développer ainsi ses compétences. Il intègre les apprentissages réalisés pendant les modules.

Pour les travaux de fin de CAS et DAS:

- le travail de fin de CAS consiste dans le cadrage d'un projet. Il correspond à une moyenne de 60 heures de travail personnel dont 5 heures de tutorat,
- le travail de fin de DAS consiste dans l'élaboration et l'implémentation d'un projet. Il correspond à une moyenne de 240 heures de travail personnel dont 20 heures de tutorat.

Dans le cadre des CAS, le travail de fin d'études est à rendre au plus tard 1 mois après la fin des modules. Dans le cadre du DAS, le travail de fin d'études est à rendre au plus tard 6 mois après la fin des modules. Et à chaque fois, avant la date de fin du programme.

Pour faciliter le transfert des acquis dans la pratique, il est vivement recommandé de s'appuyer sur un projet mené dans le cadre professionnel dans lequel le/la participant-e est déjà ou sera impliqué-e. Le travail de fin d'études intègre les apprentissages réalisés pendant les modules.

Ce travail est réalisé pendant la formation.



Titres obtenus

Lorsque le/la candidat-e a suivi régulièrement les enseignements et a répondu aux exigences d'évaluation des modules et du travail de fin d'études, l'Université de Genève et l'Université de Lausanne délivrent conjointement, selon le programme validé :

- soit le Certificat de formation continue en Qualité des soins / *Certificate of Advanced Studies in Quality of healthcare*. Il correspond à l'acquisition de 12 crédits ECTS (European Credit Transfer and Accumulation System), soit 360 heures de formation (heures d'enseignement, travail personnel et travail de fin d'études),
- soit le Certificat de formation continue en Sécurité des soins / *Certificate of Advanced Studies in Patient Safety*. Il correspond à l'acquisition de 12 crédits ECTS, soit 360 heures de formation (heures d'enseignement, travail personnel et travail de fin d'études),
- soit le Diplôme de formation continue (DAS) en Qualité et Sécurité des soins / *Diploma of Advanced Studies (DAS) in Quality and Safety of Healthcare*. Il correspond à l'acquisition de 30 crédits ECTS (European Credit Transfer and Accumulation System) soit 900 heures de formation comprenant des heures d'enseignement, travail personnel et travaux de fin d'études.

Attestation

Une attestation de participation est délivrée aux participant-es ayant suivi un ou plusieurs modules. Les crédits ECTS des modules sont octroyés si le/la participant-e a répondu aux exigences d'évaluation du ou des modules concernés.



Renseignements pratiques

Conditions d'admission au CAS

Peuvent être admises comme candidat-es au programme d'études du CAS, les personnes qui:

- sont titulaires d'une maîtrise universitaire, d'une licence universitaire, d'un baccalauréat universitaire, d'un master ou d'un Bachelor d'une Haute École spécialisée ou d'un titre jugé équivalent,
- et peuvent témoigner d'une expérience professionnelle à plein temps ou son équivalent à temps partiel d'au moins 2 ans dans le domaine de la santé,
- et ont obtenu, si la participation à la formation se fait sur leur temps de travail, l'autorisation écrite de participation ainsi que l'accord de financement de leur employeur-se. Le/la participant-e doit faire cette demande à son employeur-se, selon les procédures en vigueur dans son institution.

Conditions d'admission au DAS

Peuvent être admises comme candidat-es au programme d'études du DAS, les personnes qui:

- ont obtenu, dans un délai de six semestres au maximum avant leur demande d'admission au DAS, soit le CAS en Qualité des soins (à partir du règlement du 1er septembre 2020), soit le CAS en Sécurité des soins (à partir du règlement d'études du 1er février 2021), soit sont titulaires du CAS en qualité et sécurité des soins : dimensions opérationnelles (règlement 2014),
- et ont obtenu, si la participation à la formation se fait sur leur temps de travail, l'autorisation écrite de participation ainsi que l'accord de financement de leur employeur-se.



Procédure d'admission

L'admission se fait sur dossier.

Après délibération du comité directeur, les candidat-es sont informé-es par courrier de l'acceptation ou non de leur dossier. Le comité se réserve le droit de convoquer le/la candidat-e pour obtenir les informations complémentaires qu'il juge nécessaires.

Pièces à fournir: Curriculum vitae • Lettre de motivation • Accord écrit de l'employeur, si la participation se fait sur le temps de travail, et accord de financement de l'employeur • Copie des diplômes • Copie d'une pièce d'identité en cours de validité

Inscription en ligne | Délais

- CAS en Qualité des soins | Avant le 1^{er} mai
www.unige.ch/formcont/cours/cas-qualite-soins
- CAS en Sécurité des soins | Avant le 1^{er} novembre
www.unige.ch/formcont/cours/cas-secureite-soins
- DAS en Qualité et en sécurité des soins | Même délai que le second CAS à effectuer (1^{er} mai ou 1^{er} novembre)
www.unige.ch/formcont/cours/das-qualite-secureite-soins

Cette démarche est indépendante de la demande d'accord et de financement à faire auprès de son employeur-se, selon les procédures en vigueur dans son institution.

Finances d'inscription

- CHF 5'500.- pour l'inscription au CAS en Qualité des soins ou au CAS en Sécurité des soins
- CHF 6'500.- pour l'inscription au DAS en Qualité et sécurité des soins pour les titulaires du CAS en Qualité des soins (selon le règlement d'études du 1er septembre 2020) ou du CAS en sécurité des soins (selon le règlement d'études du 1er février 2021)
- CHF 6'500.- pour l'inscription au DAS en Qualité et sécurité des soins pour les titulaires du CAS en Qualité et sécurité des soins: dimensions opérationnelles (volées 2014 à 2019)
- CHF 1'300.- pour l'inscription à un module isolé du CAS en qualité des soins ou du CAS en sécurité des soins

Renseignements

Coordinatrice pédagogique

Gaëlle CHOUPAY

Service qualité des soins – Direction médicale et qualité

Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) – 1211 Genève 14

Tél: +41 (0)79 55 31 142 | Gaelle.ChoupayDessard@hcuge.ch

Coordinatrice administrative

Marilina CAMPOLO CARLUCCIO

Tél: +41 (0)22 379 89 97 | Marilina.CampoloCarluccio@unige.ch